Le thème de la protection des droits de l'homme connaît depuis quelques années une percée remarquable dans le discours des organisations internationales et des opérateurs économiques transnationaux. Nourrie par les évolutions récentes du droit international économique et des droits nationaux, cette percée alimente une intense réflexion sur l'irruption des droits de l'homme dans l'ordre économique international.

Le présent ouvrage en dresse un bilan exhaustif et critique, abordant, chaque fois, les questions posées dans leur double dimension théorique et pratique. Sa première partie traite de la prise en compte des droits de l'homme par ceux qu'on appelle communément les piliers de l'ordre économique international, à savoir : la BIRD, le FMI et l'OMC. L'auteur éclaire ici la logique sous-jacente à la dynamique de fonctionnement de chacun de ces piliers et montre, à la lumière de l'actualité récente, que leur pratique n'a pas fondamentalement changé.

La deuxième partie porte sur les problèmes soulevés par l'intégration des droits de l'homme dans les préoccupations des sociétés transnationales. Elle analyse à la fois les barrières que le droit des investissements oppose à cette intégration et les limites du recours aux instruments de la responsabilité sociale de l'entreprise en la matière. Des développements sont consacrés au faible degré d'ouverture des systèmes juridiques nationaux au contentieux transnational des droits de l'homme.

L'ouvrage s'adresse à la fois aux juristes et aux économistes, chercheurs ou praticiens, aux spécialistes des relations internationales, aux organisations internationales et à tous ceux qui s'intéressent à la dimension économique et sociale des droits de l'homme.

M. Mahmoud Mohamed Salah est agrégé des facultés de droit, membre du CREDECO-GREDEG (CNRS), professeur à l'Université de Nouakchott et avocat.

9"782275"038957"

www.lextenso-editions.fr

ISBN: 978-2-275-03895-7